

Conseil d'administration

336^e session, Genève, 22 juin 2019

GB.336/INS/7

Section institutionnelle

INS

Date: 21 juin 2019

Original: anglais

SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

**Réunion technique sur une gouvernance efficace
en vue de promouvoir le travail décent dans les chaînes
d'approvisionnement mondiales**
(Genève, 25-28 février 2020)

Contexte

1. A sa 328^e session (octobre-novembre 2016), le Conseil d'administration a donné suite à la résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales adoptée par la Conférence internationale du Travail à sa 105^e session (2016)¹. Il a prié le Bureau d'organiser une réunion faisant suite à un rapport à mi-parcours, conformément au paragraphe 25 des conclusions de la Conférence internationale du Travail de 2016 concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (format à définir)².
2. Le paragraphe 25 de la résolution de la Conférence internationale du Travail concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales se lit comme suit:

La préoccupation est que les normes actuelles de l'OIT ne soient peut-être pas adaptées à l'objectif de la réalisation du travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

¹ Document [GB.328/INS/5/1](#).

² Document [dec-GB.328/INS/5/1\(Add\)](#).

Par conséquent, l'OIT devrait examiner cette question et convoquer, dès qu'il conviendra, par décision du Conseil d'administration, une réunion technique tripartite ou une réunion d'experts pour:

- a) évaluer les défaillances qui conduisent à des déficits de travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales;
- b) identifier les défis majeurs de gouvernance qu'il faut relever pour réaliser le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales;
- c) examiner quels orientations, programmes, mesures, initiatives ou normes sont nécessaires pour promouvoir le travail décent et/ou faciliter la réduction des déficits de travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales ³.

3. A la suite de consultations et conformément au nouveau règlement pour les réunions tripartites adopté en 2018, le Conseil d'administration est invité à déterminer les dates, la durée, le lieu et la composition de cette réunion, ainsi que la forme à donner aux résultats de ses travaux.

Dates, durée et lieu de la réunion tripartite et forme à donner aux résultats de ses travaux

4. Compte tenu des consultations, le Directeur général propose que la réunion envisagée:
 - ait lieu du 25 au 28 février 2020 au siège de l'OIT à Genève (Suisse);
 - produise un rapport sur les conclusions de ses travaux, qui sera soumis au Conseil d'administration à sa 340^e session (octobre-novembre 2020).

Composition

5. Lors des consultations, aucun consensus ne s'est dégagé sur la forme et la composition de la réunion. Le Conseil d'administration est donc invité à décider si la réunion devrait être convoquée sous la forme d'une réunion technique ou d'une réunion d'experts et, selon l'option retenue, quelle en sera la composition.
6. Indépendamment des modalités choisies, le Directeur général propose que soient invitées les organisations intergouvernementales et les organisations internationales non gouvernementales dont le nom figure en annexe.
7. En ce qui concerne le président de la réunion, le Bureau propose de désigner un président indépendant.

Projet de décision

8. ***Le Conseil d'administration décide que la réunion sera convoquée sous la forme [d'une réunion technique ou d'une réunion d'experts].***
9. ***Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son bureau, approuve la tenue d'une réunion sur une gouvernance efficace en vue de promouvoir le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, les dates, le lieu et la composition proposés, ainsi que la liste des organisations devant y être invitées***

³ [Résolution concernant le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.](#)

telles qu'indiquées dans l'annexe, et prie le Bureau de désigner un président indépendant.

***Propositions concernant l'invitation d'organisations
intergouvernementales et d'organisations
internationales non gouvernementales
aux réunions officielles***

- 10.** Les organisations invitées à assister en qualité d'observateur à des réunions officielles autres que la Conférence internationale du Travail sont les suivantes:
- i) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter sur la base d'un accord permanent conclu avec l'OIT (ces organisations sont énumérées dans le tableau en annexe pour information seulement);
 - ii) les organisations intergouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sur autorisation du bureau du Conseil d'administration;
 - iii) les organisations internationales non gouvernementales que le Directeur général a l'intention d'inviter, sous réserve de l'autorisation du Conseil d'administration.

Projet de décision

- 11.** *Le Conseil d'administration approuve les propositions figurant dans le tableau de l'annexe concernant l'invitation d'organisations internationales non gouvernementales à assister en qualité d'observateur aux réunions qui y sont énumérées.*

Partie II. Programme des réunions pour la suite de 2019 et pour 2020, et informations préliminaires pour 2021

<i>Dates</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2019		
6-7 juin	Comité de la liberté syndicale	Genève
10-21 juin	108 ^e session de la Conférence internationale du Travail (session du centenaire)	Genève
22 juin	336 ^e session du Conseil d'administration	Genève
3-5 juillet ¹	Réunion technique chargée de promouvoir un échange de vues sur la poursuite de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée visant à remédier aux déficits de travail décent dans le secteur du tabac	Kampala
23-27 septembre ²	Réunion d'experts chargée d'adopter un recueil de directives pratiques ou des principes directeurs sur les meilleures pratiques en matière de sécurité dans le secteur du transport routier	Genève
23-27 septembre ³	Cinquième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève
7-9 octobre	Colloque des travailleurs: Centenaire de l'OIT – Justice sociale: le point de vue des travailleurs	Genève
24 octobre-7 novembre	337 ^e session du Conseil d'administration	Genève
20 novembre-7 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
3-5 décembre ²	Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport	Genève
3-6 décembre ⁴	Quatorzième Réunion régionale africaine	Abidjan

¹ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 335^e session (mars 2019) (document [GB.335/INS/16](#)).

² Suite aux décisions adoptées par le Conseil d'administration à ses 329^e session (mars 2017) (document [GB.329/POL/4](#), annexe II), 334^e session (octobre-novembre 2018) (document [dec-GB.334/INS/15\(Rev.\)](#)) et 335^e session (mars 2019) (document [GB.335/POL/3](#)).

³ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 334^e session (octobre-novembre 2018) (document [dec-GB.334/LILS/3](#)).

⁴ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 334^e session (octobre-novembre 2018) (document [dec-GB.334/INS/14/1](#)).

<i>Dates</i>	<i>Titre de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2020		
25-28 février (à confirmer) ⁵	Réunion technique sur une gouvernance efficace en vue de promouvoir le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales	Genève
12-26 mars	338 ^e session du Conseil d'administration	Genève
21-22 mai	Comité de la liberté syndicale	Genève
25 mai-5 juin	109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
6 juin	339 ^e session du Conseil d'administration	Genève
29 octobre-12 novembre	340 ^e session du Conseil d'administration	Genève
25 novembre-12 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
2021 (informations préliminaires)		
11-25 mars	341 ^e session du Conseil d'administration (à confirmer)	Genève
31 mai-18 juin ⁶	110 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
12 ou 18 juin	342 ^e session du Conseil d'administration (à confirmer)	Genève
28 octobre-11 novembre	343 ^e session du Conseil d'administration (à confirmer)	Genève

Projet de décision

- 12. *Le Conseil d'administration prend note du programme des réunions tel qu'approuvé par son bureau, sous réserve des décisions qui devront encore être adoptées, comme indiqué dans les notes de bas de page.***

⁵ Suite à la décision adoptée par le Conseil d'administration à sa 328^e session (octobre-novembre 2016) (document [dec-GB.328/INS/5/1\(Add.\)](#)) et sous réserve de confirmation par le Conseil d'administration à sa 336^e session (juin 2019).

⁶ Sous réserve de la confirmation des dates de l'Assemblée mondiale de la santé.

Annexe

Titres et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)
108^e session de la Conférence internationale du Travail (session du centenaire) (Genève, 10-21 juin 2019) Outre celles dont l'invitation a déjà été approuvée par le Conseil d'administration à sa 335 ^e session (mars 2019)	■ Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)	■ Secrétariat général ibéro-américain (SEGIB)	■ Association internationale d'hygiène du travail ■ Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) ■ Union internationale des syndicats des industries de la métallurgie et des mines ■ Forum économique mondial
Forum de dialogue mondial sur le travail décent dans le monde du sport (Genève, 3-5 décembre 2019)	■ Conseil de l'Europe ■ Commission européenne ■ UNESCO ■ Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)	■ Fédération des Jeux du Commonwealth ■ Association générale des fédérations internationales du sport ■ Comité international olympique ■ Comité international para-olympique ■ Agence mondiale antidopage	■ Centre pour le sport et les droits de l'homme ■ UNI Global Union ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT ■ Confédération syndicale internationale (CSI) ■ Organisation internationale des employeurs (OIE) Autres organisations ■ Association des comités nationaux olympique ■ Fédération internationale de l'automobile ■ Fédération internationale de Football Association ■ Fédération internationale de gymnastique ■ Fédération internationale de hockey ■ Fédération internationale de volleyball ■ Association internationale des fédérations d'athlétisme ■ Fédération internationale de basketball ■ Fédération internationale de cricket ■ Fédération internationale de golf ■ Fédération internationale de handball ■ Fédération internationale de hockey sur glace ■ Fédération internationale de netball

Titres et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)
Quatorzième Réunion régionale africaine (Abidjan, 3-6 décembre 2019) En plus de la liste des organisations déjà invitées à assister à la Conférence en tant qu'observateur, telle qu'approuvée par le Conseil d'administration à ses 334 ^e et 335 ^e sessions Documents GB.334/INS/15(Rev.) et GB.335/INS/16	■ UNESCO	Organisations régionales ■ PEID africains - Petits Etats insulaires en développement ■ Union du Maghreb arabe ■ Banque islamique de développement (BID) ■ Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ■ Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) ■ Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) ■ Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ■ Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) ■ Parlement panafricain ■ Association panafricaine pour la productivité ■ Union pour la Méditerranée (UPM)	■ Union internationale de patinage ■ Fédération internationale de natation ■ Fédération internationale de tennis ■ Rugby League International Federation ■ Union cycliste internationale ■ Union des associations européennes de football ■ Confédération mondiale de baseball et softball ■ World Rugby ■ Confédération syndicale d'Afrique de l'Est ■ Organisation des travailleurs de l'Afrique de l'Ouest (OTAO) ■ Fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES)
Réunion technique sur une gouvernance efficace en vue de promouvoir le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales (Genève, 25-28 février 2020)	Organisation des Nations Unies ■ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) ■ Département des affaires économiques et sociales (DESA)	■ Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) ■ Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ■ Organisation mondiale du commerce (OMC)	ONG dotées du statut consultatif général auprès de l'OIT ■ Confédération syndicale internationale ■ Organisation internationale des employeurs

Titres et dates de la réunion	Organisations intergouvernementales (en vertu d'un accord permanent)	Organisations intergouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)	Organisations internationales non gouvernementales (sur autorisation du bureau du Conseil d'administration)
	Organisations régionales ■ Union africaine ■ Communauté andine ■ Organisation arabe du travail (OAT) ■ Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ■ Communauté des Caraïbes (CARICOM) ■ Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ■ Union européenne (UE) ■ Organisation des Etats américains (OEA) ■ Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ■ Marché commun du Sud (MERCOSUR) Autres organisations: ■ Fonds monétaire international (FMI) ■ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ■ Groupe de la Banque mondiale		